

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 8**

**Juin 2020**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

## EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines, l'accès à l'eau potable, le développement territorial et les questions sanitaires ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction**

**KOUASSI Konan**

## COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

## Sommaire

<p><b>GANOTA Boniface, TOUMBA Tizi</b></p> <p><i>Emondage et extinction des épineux dans les zones de culture : le cas des peuplements naturels à <i>Faidherbia albida</i> et <i>Balanites egyptiaca</i> dans les villages du sud-est du bassin versant de Mayo Sorawel (Nord-Cameroun)</i></p>	7
<p><b>TOKO Mouhamadou Inoussa</b></p> <p><i>Phytoécologie du groupement à <i>Pterocarpus erinaceus</i> et <i>Isoberlinia doka</i> des forêts claires de la Forêt classée des Monts Kouffé et sa périphérie sud au Bénin</i></p>	26
<p><b>N'GUESSAN Kouassi Fulgence</b></p> <p><i>Evolution de l'occupation du sol dans la sous-prefecture de Bondoukou (nord-est de la Côte d'Ivoire)</i></p>	42
<p><b>Daniel SAIDOU BOGNO, Félix MBÉLÉ ABBO,</b></p> <p><i>Coupe anarchique de bois et problématique de la gestion durable des ressources ligneuses à la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord-Cameroun)</i></p>	61
<p><b>HOUEHOUNHA Anatole, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GBESSO Florence Koussi, TENTE Agossou Hugues Brice</b></p> <p><i>Importance de l'usage thérapeutique de <i>xylopiya aethiopica</i> (dunal) a. Rich (annonaceae) pour les communautés locales de la commune de Covè (Bénin)</i></p>	81
<p><b>BOUSSARI Farydh Ayinla Abiola, Sylvestre CHAFFRA, Toussaint Olou LOUGBEGNON</b></p> <p><i>Formes d'usages des termitières épigées par les populations locales dans le Bénin méridional (Sud de la dépression de la Lama)</i></p>	102
<p><b>Hermann Dimon AWO, imin DJONDO, Toussaint Olou LOUGBEGNON, Brice TENTE</b></p> <p><i>Trichechus senegalensisen Afrique : les enjeux socio-culturels et écologiques d'une espèce menacée</i></p>	122
<p><b>Mamadou AIDARA, Sidia Diaouma BADIANE</b></p> <p><i>Etude exploratoire des effets de l'exploitation artisanale de l'or sur le paysage forestier dans la Commune de Khossanto (Sénégal).</i></p>	141

<b>TOUSSOUMNA Eric, KOSSOUMNA LIBA'A Natali, Natali KOSSOUMNA LIBA'A</b>	161
<i>L'effort de pêche : une condition pour la résilience des pêcheurs sur l'île de Yabai dans le lac de Maga au Cameroun</i>	
<b>Ibrahima Faye DIOUF, Momar DIONGUE, Mamadou Bouna TIMERA</b>	176
<i>L'agro-écologie dans la zone des Niayes : expériences d'une transition dans les communes de Diender Guedj et de Kayar (Sénégal)</i>	
<b>ALASSANE Abdourazakou</b>	193
<i>Rites traditionnels chez les Moba et leurs impacts sur la végétation à l'ouest de la région des savanes au Nord-Togo</i>	
<b>SISSOKO Sounko, MARIKO Seydou</b>	208
<i>Analyse de la production Agricole dans le Cercle de Kati au Mali</i>	
<b>Songoumon SILWAY, Kouassi Paul ANOH</b>	223
<i>Analyse des « conditions de pauvreté » dans les exploitations agricoles familiales du département de Korhogo</i>	
<b>AGUIA-DAHO Jacques Evrard Charles, GBENOU Pascal, NATTA M'PO Kouagou Angelo,</b>	246
<i>Production de l'igname dans la commune de Natitingou au Bénin : pratiques culturelles versus pratiques sociales</i>	
<b>KAKOU Yao Sylvain Charles, YEO Napari Elisée, SEKONGO Largaton Guénolé</b>	260
<i>Contribution du débarcadère à l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la pêche artisanale de Locodjoro (commune d'Attécoubé, Abidjan-Côte d'Ivoire)</i>	
<b>COULIBALY Aboubakar, KASSI Kadjo Jean Claude, VEI Kpan Noël</b>	275
<i>Impacts socio-économiques des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable à Korhogo</i>	
<b>Trotsky MEL, BOLOU Gbitry Abel, GOUAMENE Didier-Charles</b>	292
<i>Le barrage hydroélectrique de Kossou : cinquante ans après, quelle contribution à la modernisation de la localité de Kossou (centre de la côte d'ivoire) ?</i>	

<b>ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel</b>	309
<i>Atouts et contraintes du site de la ville d'Adzopé au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	
<b>EBIAN Jean Paul Enoh Koffi, ESSAN Kodia Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme</b>	325
<i>Dynamique démographique et recomposition socio-spatiale dans la commune de Cocody</i>	
<b>Daniel Valérie BASKA TOUSSIA</b>	347
<i>Epidémiologie spatiale des maladies tropicales négligées (lèpre, schistosomiase, filariose lymphatique, vers intestinaux) en milieu sahélien : cas de Maroua (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	
<b>ANDIH Kacou Firmin Randos</b>	371
<i>Analyse prospective de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2050</i>	
<b>KOUASSI N'guessan Gilbert</b>	396
<i>Hévéaculture et disponibilité alimentaire dans la commune de Dabou</i>	

## RITES TRADITIONNELS CHEZ LES MOBA ET LEURS IMPACTS SUR LA VEGETATION A L'OUEST DE LA REGION DES SAVANES AU NORD-TOGO

ALASSANE Abdourazakou, Maître-Assistant, Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Etudes Environnementales (LaRBE)/Département de Géographie- Université de Lomé

Email : [abdourazakoua@yahoo.fr](mailto:abdourazakoua@yahoo.fr)

### Résumé

Les espèces végétales jouent un rôle très important dans les pratiques rituelles et coutumières des Moba à l'ouest de la Région des Savane au Nord-Togo. Cependant, les modes d'extraction des organes végétaux entraînent souvent des sévices et exactions qui contribuent à la dégradation de la végétation. L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact des pratiques rituelles des Moba sur la végétation. L'approche méthodologique adoptée repose sur les entretiens individuels, les *focus groups* et les observations directes. Les résultats obtenus montrent que les organes de certaines espèces végétales sont d'une grande utilité rituelle chez les Moba dans la zone d'étude. En effet, les feuilles, les racines, l'écorce ou le bois sont les organes les plus utilisés. Par exemple, les espèces telles que *Gardenia ternifolia*, *Diospyros mespiliformis*, *Vitellaria paradoxa*, etc. sont utilisées lors de l'initiation des jeunes garçons (*malkond*), tandis que *Azelia africana* et *Combretum sericeum* sont utilisées pour le rite de veuvage. Le bois des espèces comme *Bombax costatum*, *Adansonia digitata*, *Sterculia setigera* sert à sculpter une statuette représentant la dépouille mortelle lors de la cérémonie d'inhumation des restes du défunt rapatriés. Les pieds exploités à cette fin sont à l'abri des actions anthropiques car leurs produits ne sont plus comestibles. Il faut aussi relever que *Euphorbia balsamifera* et *Euphorbia poissonii* sont utilisés pour renvoyer les esprits mauvais et plantés en conséquence au voisinage des tombes des sinistrés, dans les lieux macabres ou encore dans la cour des concessions où il y a eu mort atroce. Les espèces d'importance rituelle sont préservées de l'action anthropique, mais certaines pratiques liées à ces rituels sont source de dégradation de la végétation.

**Mots clés** : espèces végétales, dégradation, rites, Moba, nord-Togo.

### Abstract

Plant species play a very important role in the ritual and customary practices of Moba people in the west of Savannah region in North Togo. However, the extraction methods of plant organs often damage the plants and contribute to the degradation of vegetation. The aim of this research is to analyse the impact of the Moba traditional ritual practices on vegetation. The methodology consisted of individual interviews, focus groups and direct observations. The results indicate that the organs of some plant species are of great ritual use in the Moba community in the studied

area. The most commonly used organs are leaves, roots, bark or wood. For example, species such as *Gardenia ternifolia*, *Diospyros mespiliformis*, *Vitellaria paradoxa*, etc. are used in the traditional initiation (*malkond*) of young boys, while *Afzelia africana* and *Combretum sericeum* are used for the rite of widowhood. The wood of species like *Bombax costatum*, *Adansonia digitata*, *Sterculia setigera* is used to sculpt a statuette representing the mortal remains during the burial ceremony of the remains of the deceased sent back home. The plants used for this purpose are protected from human actions because their products are no longer edible. It should also be noted that *Euphorbia balsamifera* and *Euphorbia poissonii* are used to ward off evil spirits. They are also planted accordingly in the vicinity of the graves of the disaster victims, in the macabre places or in the concession yard where there have been atrocious deaths. Species of ritual importance are preserved of anthropogenic action, but some practices related to these rituals are a source of vegetation degradation.

**Keywords:** plant species, degradation, rites, Moba, North Togo.

### Introduction

Les plantes jouent un rôle important dans la perception et la conception de l'invisible en Afrique au sud du Sahara. Elles sont utilisées comme intermédiaires ou media entre l'univers des êtres humains et le monde de l'invisible (J. K. Muluwa et al. 2010, p. 95). Certaines sont censées posséder des pouvoirs magiques comme l'ensorcellement, l'envoûtement, l'expulsion des mauvais esprits, le réveil de l'évanouissement, etc. D'autres sont utilisées dans les rites d'initiations et les cérémonies funéraires, l'intronisation d'un chef ou la fête des jumeaux. Ainsi, depuis des lustres, l'homme s'est doté des moyens et méthodes pour sa survie et pour son bien-être. Il s'agit de l'utilisation des plantes dans les rites traditionnels. L'homme a ainsi toujours utilisé, pour sa survie et son bien-être, les ressources naturelles (J. K. Nguenguim et al. 2009, p. 2400). Parmi elles, certaines espèces de plantes ont été habituellement prélevées, de différentes manières, en fonction de leur disponibilité, de leur accessibilité, de leur utilité et surtout du caractère sacré qui leur sont conférés (T. Boukpepsi, 2010 ; p. 138). Ce dernier aspect est en particulier évident chez les sociétés à croyances traditionnelles qui vivent en parfaite harmonie avec leur monde immédiat. Ces espèces végétales sont sollicitées en fonction de leurs caractères sacrés. Ainsi, dans plusieurs sociétés africaines, la plante occupe une place primordiale dans les rites traditionnels. Elle est non seulement une matière, mais également loge les esprits. C'est ainsi que la récolte des organes de certaines espèces est entourée de mystères. Dans ces sociétés à croyance ancestrale, l'arbre est ainsi respecté voire vénéré. Ce respect découle de la conception suivant laquelle tous les êtres vivants participent à une même énergie vitale (A. Adj, 2007 ; p. 75). C'est ainsi qu'au Sénégal en pays Sérères par exemple, la récolte de certaines plantes doit respecter un critère absolu qui est de saluer la plante par son nom tout en formulant le besoin pour lequel l'organe est sollicité (S. Yaffa, 1990 ; p. 35).



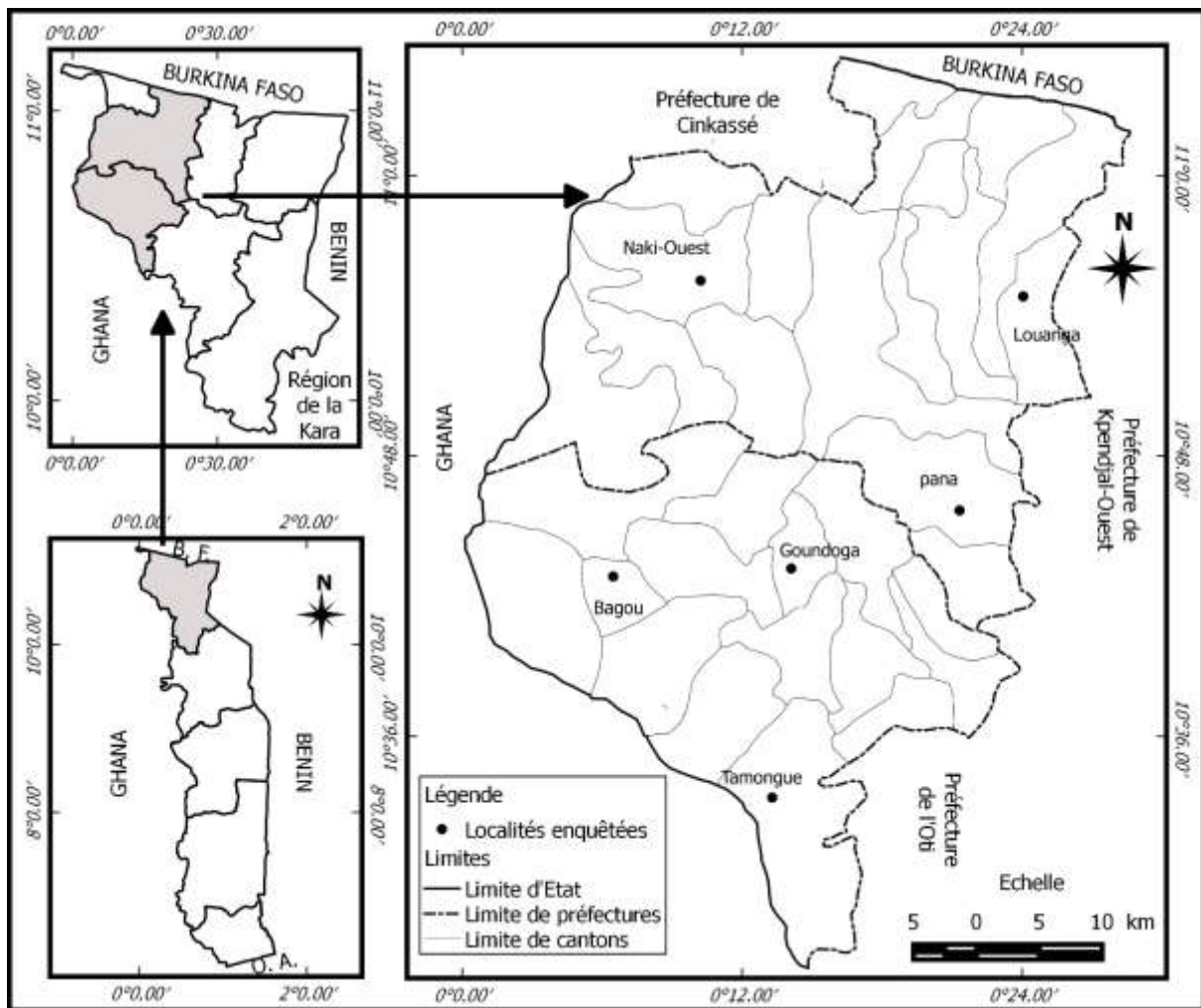
Chez les Moba de l'ouest de la Région des Savanes, les plantes sont quotidiennement sollicitées lors des rites traditionnels. En effet, les prélèvements des organes tels que les racines, les écorces, les feuilles et les fleurs portent parfois atteinte à la survie des plantes. D'autres espèces sacralisées sont par contre interdites de coupe dans une région où l'accès au bois de chauffe est très difficile compte tenu l'état avancé de dégradation de la végétation. Ainsi, l'usage des plantes dans les rites traditionnels favorise la préservation de certaines espèces, mais les modes de prélèvement constituent également une menace pour la survie de la végétation. L'objectif de la présente étude est d'examiner l'impact des rites traditionnels des Moba sur la végétation.

## **1. Matériel et méthodes**

### **1.1 Présentation de la zone d'étude**

La Région des Savanes, est localisée entre 0° et 1° de longitude est et entre 10° et 11° de latitude nord. Avec une superficie de 8 522 km<sup>2</sup>, elle couvre environ 15% du territoire et est limitée au nord par le Burkina-Faso, à l'est par le Bénin, à l'ouest par le Ghana et au sud par la Région de la Kara. Sa population est passée de 365 700 en 1992 à 584 000 en 2002 pour atteindre 828 224 habitants en 2010 (DGSCN, 2011). Le taux d'accroissement est de l'ordre de 3,18%. Au recensement de 2010, la densité moyenne était de 107 hbts/km<sup>2</sup> dépassant 200 hbts/km<sup>2</sup> par endroit contre 68 pour les zones rurales de la région et seulement 48 pour l'ensemble du pays (DGSCN, 2011). La région regroupe sept préfectures : Cinkassé, Kpendjal, Kpendjal-ouest, Oti, Oti-sud, Tandjoaré et Tône (figure 1). Le peuplement est dominé par les groupes socioculturels tels que les Moba-Gourma qui occupent la partie septentrionale, et les Tchokossi et les N'gam-gam installés dans la partie méridionale. On y trouve également d'autres groupes tels que les peulh, les Bissa, les Yanga, entre autres. Soulignons que les Moba peuplent les préfectures de Tandjoaré, de Tône et une partie de Cinkassé.

Carte 1: Localisation de la Région des Savanes



Source : Fond de la carte topographique IGN de la Région des Savanes au 1/50 000 de 1984, légèrement modifié

Le relief est caractérisé par trois ensembles géomorphologiques : les plateaux de Dapaong et de Bombouaka, le socle birrimien, et enfin les surfaces planes de la vallée de l'Oti (L. Baritche, 1986, p. 100). Le réseau hydrographique n'est pas très dense. La plaine de l'Oti, est une vaste gouttière aux vallées peu profondes (120 à 200 m). L'Oti constitue le principal axe hydrographique et ses principaux affluents sont la Koumongou, la Kéran, la Pendjari. La région compte également de nombreux cours d'eaux temporaires et de nombreux bas-fonds. Elle jouit d'un climat tropical soudanien caractérisé par une longue saison sèche et une saison des pluies qui dure de mai à octobre, avec une concentration des pluies de juillet à août. La pluviosité annuelle dépasse 800 mm et peut atteindre 1200 mm pendant les années les plus arrosées ; elle est très irrégulière aussi bien dans le temps que dans l'espace. Pendant la saison des pluies, la région est parsemée de nombreuses retenues d'eau permettant ainsi une distribution spatiale relativement homogène de la charge humaine et animale, mais aussi une exploitation des meilleurs pâturages par les éleveurs. La Région des Savanes est couverte de formations savaniques. Elles évoluent en

formations de plus en plus ouvertes, en raison de l'exploitation agricole. Les îlots de forêts claires et de forêts sèches sont plus présents dans les forêts classées de Barkoissi, de la Fosse-aux-lions, et de la réserve de l'Oti-Mandouri (Y. Démakou, 2009, p. 130). Dans la région, les espaces pastoraux et agricoles ne sont pas séparés. Il n'existe pas de zones bien délimitées pour les parcours. L'ensemble de l'espace appartient aux agriculteurs, qui l'exploitent et laissent en pâturage les jachères et les réserves de terres non mises en culture.

## ***1.1 Démarche méthodologique***

### ***1.1.1. Les enquêtes de terrain***

Les méthodes de collecte des données ont porté principalement sur les entretiens individuels, les focus groups et les observations directes. L'enquête de terrain a été menée dans 6 cantons ; soit 3 cantons dans chaque préfecture. Il s'agit notamment des cantons de Louanga, Naki-Ouest et Pana dans la préfecture de Tône, et de Goundoga, Bagou et Tamongue dans la préfecture de Tandjouaré.

Les observations directes ont permis de cerner la réalité de terrain en apprenant à distinguer les différentes utilisations des plantes. Elles ont également permis de découvrir certaines informations nécessaires que les enquêtés par mesure de discrétion se sont abstenus de livrer. Ces observations ont été faites sur différents sites notamment les anciens sites de couvent et bien d'autres lieux de cérémonies. Ces observations ont permis de voir les espèces végétales autour desquelles sont implantées les enclos servant d'abris aux initiés, les jeunes plants existants sur les sites à l'issue des différents rituels.

Les entretiens individuels ont consisté à interviewer 36 personnes ressources à raison de 18 par préfecture. Il s'agit essentiellement des chefs traditionnels, des chefs de villages, des prêtres traditionnels, des personnes âgées et des charlatans. Ensuite, 12 focus groups de 5 à 8 participants ont été organisés ; soit 6 focus groups dans chaque préfecture. Les chefs de ménages hommes ou femmes possédant des savoirs sur l'intérêt rituel des plantes chez les Moba ont pris part à ces groupes de discussion. Les informations recherchées à travers ces interviews concernent l'identification des rituels concernés par l'étude, les différentes plantes utilisées, l'intérêt rituel ou spirituel de ces plantes, les plantes sacralisées, les modes de prélèvement des organes.

### ***1.1.2. Traitement et analyse des données***

Le dépouillement des guides d'entretien a été effectué dans le tableur Excel. Il s'en est suivi l'analyse et l'interprétation des données. L'analyse de ces données a permis d'identifier les rites, de déterminer les plantes utilitaires, d'examiner les pratiques des populations afin de relever l'impact de ces pratiques rituelles sur la végétation. Les cartes ont été réalisées à l'aide du logiciel de cartographie qgis 3.2.

## 2. Résultats

Les pratiques des rites sont d'actualité dans certaines sociétés à croyance traditionnelle comme dans notre zone d'étude. Au cours des siècles, ces pratiques ont été influencées par les civilisations étrangères monothéistes. Aujourd'hui, la plupart de ces pratiques ne le sont plus sous leurs formes originales. Elles sont d'une grande diversité, mais reposent sur une perception commune. Il s'agit de la croyance en diverses forces à savoir, les esprits des dieux, des ancêtres, des génies entre autres. Le groupe socioculturel Moba demeure très conservateur des traditions ancestrales dans certaines cérémonies même si des pratiques sont aujourd'hui galvaudées. Ces rites ont une période de séparation et de réclusion entre ces nouveaux venus et leurs familles d'une durée variable, suivie d'une phase d'intégration dans la communauté. Ces pratiques culturelles obéissent à des rituels circonstanciés et sont définies par les tenants de l'ordre ancien que sont les personnes âgées.

### 2-1- Rites initiatiques

A travers certaines croyances et pratiques comme les initiations, les hommages aux morts entre autres, le groupe socioculturel Moba contribue indirectement à la conservation de la biodiversité.

#### 2-1-1- Rites d'initiation du jeune garçon ou kondi "malkond"

Cette étape est une période très importante dans la vie aussi bien pour l'intéressé lui-même que pour toute sa famille. Le mot "malkond" veut tout simplement dire le secret du clan "malb" qui aurait hérité cette pratique des peulhs selon tous les sages rencontrés. Cette initiation à la culture ancestrale réservée aux jeunes garçons dure trois mois. Tous les sages rencontrés reconnaissent que cette initiation du jeune garçon constitue pour la communauté une manière de le préparer à faire face aux difficultés quotidiennes.

Cette initiation se fait à l'écart du village afin d'éviter non seulement les regards indiscrets, mais aussi et surtout priver les initiés de certaines tentations. Elle fait intervenir plusieurs espèces végétales dans un ordre spécifique. *Parkia biglobosa* (Duuk) au centre entouré de 33 poteaux de différentes espèces végétales dont 13 doivent être : *Bombax costatum* (Fwog), *Euphorbia basalmifera* (Naabieg), *Tamarindus indica* (Puuk), *Vitellaria paradoxa* (Saâkpêsaang), *Gardenia ternifolia* (Naasabljalâbuur), *Diospyros mespiliformis* (Gabong), *Mitragyna inermis* (Yelung), *Vitex doniana* (Naang), *Adansonia digitata* (Twolg), *Sterculia setigera* (Natûfoglug), *Acacia nilotica* (Kadaag), *Kaya senegalensis* (Kpeg), *Ficus gnaphalocarpa* (Kâkâpieng) et les 20 autres étant choisies au hasard. Jusqu'à une période récente, cette initiation durait 3 mois, mais avec l'introduction des religions monothéistes, la durée varie entre 1 et 2 mois.

Sur le site d'initiation, *Euphorbia basalmifera* (Naabieg) et *Bombax costatum* (Fwog) sont situés respectivement à l'ouest et à l'est du *Parkia biglobosa* (Duuk) comme le montre la photo 1. A la fin de l'initiation avant le départ définitif des "jeunes adultes", une autre étape très importante est la phase de scarifications avec introduction des potions magiques faites sur le cou des jeunes initiés. La sève de *Euphorbia basalmifera* (Naabieg) qui est un antibiotique très reconnu dans la région est mise sur ces cicatrices pour faciliter la cicatrisation de la plaie. Pour les sages de cette communauté, ces scarifications constituent des marques corporelles d'identification des initiés et des jeunes Moba en général.

A la fin des cérémonies, toutes les espèces ayant servi à l'initiation sont jalousement conservées sur le site en mémoire des promotionnaires. Aussi, dans la région, lorsque *Parkia biglobosa* se retrouve à équidistance entre *Bombax costatum* (Fwog) à l'ouest et *Euphorbia basalmifera* (Naabieg) à l'est, il faut se faire l'idée d'un ancien site ayant servi à l'initiation des jeunes. L'initié devient ainsi un autre homme par la révélation des origines du groupe, de celle du temps primordial lié aux ancêtres, à leur histoire, leurs gestes, aux événements qui ont jalonné leur existence. Comme on peut le constater, le rite crée un être neuf instruit d'un secret initiatique ce qui contribue aussi à assurer la solidarité et la cohésion sociale.

**Photo 1 : *Bombax costatum* (1), *Parkia biglobosa* (2), *Euphorbia balsamifera* (3) indiquent tous les trois un ancien site de couvent à Sibortoti (préfecture de Tône).**



Cliché : Soukouri, 2013

### 2-1-2-Rite de veuvage

Chez les Moba, en cas de veuvage, une décoction est préparée à la veuve au lendemain des premières et dernières funérailles. Cette décoction est obtenue après association de plusieurs espèces végétales. Il s'agit des feuilles de *Azelia africana* (Kpang), *Combretum sericeum* (Wong naatubi), *Vitex doniana* (Naang), *Hexalobus monopetalus* (Pajakpel), et *Parinari curatellifolia* (Kpapiebg). Cette décoction est préparée derrière leur concession et a pour rôle de fortifier les veuves (veufs) en situation de deuil et surtout de mettre spirituellement fin à leur relation conjugale. De plus, elle

protège la personne contre la maladie de veuvage appelée "*pakodakt*" qui se manifeste par des douleurs articulaires et qui peut entraîner une paralysie des membres inférieurs. Les organes utilisés sont composés principalement des feuilles ; ce rituel contribue faiblement à la dégradation de la végétation. Toutefois, lorsque ces feuilles sont cueillies sur de jeunes pousses, cela aboutit à la mort des jeunes plants.

### **2-1-3-Rites d'inhumation des restes rapatriés**

Un ensemble de cérémonies est faite chez les Moba, en cas de décès, pour le repos de l'âme du défunt au côté de ses ancêtres. Mais, les obsèques sont impérativement organisées dans le terroir et au domicile du défunt. En cas de rapatriement des restes, les funérailles sont précédées d'un rituel d'inhumation au cours duquel la dépouille du défunt est représentée par une statuette sculptée à partir du bois des espèces telles que *Bombax costatum* (*Fwog*), *Adansonia digitata* (*Twolg*), *Sterculia setigera* (*Natûfoglug*). Soulignons que les descendants issus de la réincarnation du défunt ou de la défunte ne devant pas consommer les fruits de l'espèce utilisée pour la représenter, le choix est alors porté sur *Sterculia setigera* dont les fruits ne sont pas comestibles. Les principaux produits des pieds dont le bois est utilisé sont interdits de tout usage. Ainsi, ces pieds exempts des prélèvements de produits non ligneux et ligneux pour les besoins courants des populations, sont relativement préservés de l'action anthropique. Aussi, la tige du *Ficus sycomorus* (*Kinkang*) est posée sur la tombe jusqu'à l'arrivée de la dépouille mortelle.

### **2-1-4- Plantes utilisées dans des rites pour renvoyer les mauvais esprits**

Certaines espèces sont reconnues posséder des pouvoirs les permettant de renvoyer les mauvais esprits selon toutes les personnes interrogées. Ainsi, *Euphorbia balsamifera* (*Naabieg*), *Euphorbia poissonii* (*Pen*) sont reconnues pour cette aptitude. Leur présence dans un milieu est gage de sécurité contre les esprits maléfiques de tous genres selon les gardiens des us et coutumes rencontrés.

En effet, *Euphorbia poissonii* (photo 2a) est plantée sur la tombe des personnes mortes dans des conditions tragiques et qui sont considérées comme des "mauvaises morts". Ces personnes sont enterrées à l'écart des cimetières et elles n'ont pas droit aux honneurs funèbres. Il s'agit de ceux qui sont morts par noyade, par la foudre ou par pendaison. La communauté considère que ces morts se transforment en esprits maléfiques et reviennent régulièrement hanter les populations. La plantation de *Euphorbia poissonii* sur les tombes de ces derniers éloignerait des lieux son esprit. Pour ce qui est de *Euphorbia balsamifera* (photo 2b), cette espèce plantée à l'entrée des maisons pour renvoyer tout esprit maléfique qui voudrait s'y aventurer. Ces espèces dont les pieds sont généralement situés au voisinage des tombes des sinistrés, des lieux macabres ou encore dans la cour des concessions où il y a eu mort atroce, sont à

l'abri de tout prélèvement. Les organes de ces plantes ne sont récoltés que sur instruction du prêtre traditionnel en cas de besoin.

**Photo 2 : *Euphorbia poissonii* (a) plantée sur une tombe et *Euphorbia balsamifera* (b) plantée à l'entrée d'une concession respectivement à Nano et à Boulogou (Préfecture de Tandjoaré).**



Cliché : Soukouri, 2013

#### **2-1-5-Plantes utilisées dans des rites pour la protection de la descendance**

Lorsqu'un couple perd régulièrement des enfants, une cérémonie est faite à un moment donné pour mettre fin à cet état de chose. En effet, juste avant l'enterrement d'un dernier, des feuilles de *Vitellaria paradoxa* (*Saâkpêsaang*) sont déposées sur le corps du défunt. Ces feuilles sont ainsi chargées d'éloigner ce malheur qui se serait installé dans la maison. Soulignons que ces feuilles représentent dans la région, l'emblème du malheur en ce sens que leur présence sur un bien suscite la peur. Elles sont aussi considérées comme un antivol lorsqu'elles sont posées sur un objet. L'influence de ce rituel sur la végétation dans la zone d'étude est mineure. Par ailleurs, les parcs à *Vitellaria paradoxa* sont très anthropisés en raison de la forte exploitation de leurs produits ligneux et non ligneux dans la région.

#### **2-2-Rites d'initiation d'un fossoyeur de tombe ("*bayapebind*")**

Dans la tradition Moba, tout le monde ne peut pas être fossoyeur, il faut d'abord être initié. Cette cérémonie d'initiation se déroule au cimetière à l'occasion d'un enterrement et fait intervenir quelques végétaux. Il s'agit de l'écorce de *Parkia biglobosa* (*Duuk*), des feuilles de *Diospyros mespiliformis* (*Gaabong*), la corde d'*Tbiscus cannabinus* (*Naabalgu*) tissé pour la circonstance. Ces trois éléments rassemblés, le doyen des fossoyeurs appelé "*Bayakpel*" prend la corde tissée d'*Tbiscus cannabinus* qu'il nous à la hanche de l'initié après avoir mis dans sa bouche un morceau d'écorce de *Parkia biglobosa*. Il souffle ensuite trois fois de suite dans l'oreille gauche de l'initié, dans la paume de sa main gauche et sur les orteils de son pied gauche tout en prononçant des paroles incantatoires. Pendant ce temps, les feuilles de *Diospyros*

*mespiliformis* sont enfouies au fond du sable provenant du tombeau et ne seront déterrées qu'après l'enterrement.

En repartant du cimetière après cette cérémonie, l'initié récolte au hasard les feuilles de trois espèces végétales sur sa gauche et quatre sur sa droite, et ceci si la personne inhumée est de sexe masculin et les feuilles de quatre espèces végétales de chaque côté si le défunt est de sexe féminin. Les organes des espèces végétales ainsi récoltées sont associés aux premiers éléments récoltés auparavant. Tous ces ingrédients vont permettre à l'initié de préparer sur un dépotoir une potion appelée décoction du fossoyeur (*Bayanaaug*). Cette décoction se lave au milieu d'un chemin et a pour rôle de le protéger contre les esprits maléfiques des morts dont il aura à creuser les tombes dans le futur. L'impact de ce rituel sur la végétation est faible. Mais, constitue un handicap à la régénération naturelle de la végétation.

### **2-3-Bois et espèces sacrés**

Comme nous pouvons le constater, les populations de la région sont d'une façon générale très croyante. Ainsi pour être en contact permanent avec leur créateur ou avec les divinités, elles se purifient. Le rite de purification varie suivant les circonstances : respect des interdits, recours aux vertus magiques spécifiques de plantes. Dans ce contexte, se purifier signifie se débarrasser des souillures morales. La purification peut concerner un être humain ou un espace physique à travers les bois sacrés qui sont dans la région, les lieux de résidence des esprits des ancêtres. Ainsi, ces endroits sont des lieux de cultes et d'adoration de la communauté. Dans ces bois, toute coupe est interdite. Certaines espèces sont qualifiées de mystiques et de ce fait sont protégées. Il s'agit entre autres de *Cassytha filiformis* (*Dîdamokaayiel*), *Sterculia setigera* (*Natûfoglug*), *Tamarindus indica* (*Puuk*), *Adansonia digitata* (*Twolg*) dont la coupe est vivement déconseillée à toute personne dépourvue de pouvoir mystique lui permettant de les abattre car ces espèces sont perçues comme l'abri des fantômes et *Annona senegalensis* (*Dasalwog*), *Hymenocardia acida* (*Lîlâmong*) dont l'utilisation comme bois énergie est prohibée.

Le tableau 1 résume les conséquences liées à la violation de ces règles. Ces espèces servent aussi à des protections particulières des biens. Ainsi, *Diospyros mespiliformis* (*Gabong*) et *Tamarindus indica* (*Puuk*) servent à la sécurisation des biens en un lieu par la garantie de tuer le voleur par la foudre. La présence en un lieu de *Diospyros mespiliformis* (*Gabong*) est aussi la marque de la présence d'un bois sacré habitant un fétiche.



**Tableau n°1 : Différentes espèces entourées de mythes**

	Noms scientifiques & Noms locaux	Raisons des interdits	Conséquences liées à la violation
Interdits de coupe	<i>Cassytha filiformis</i> / <i>Dîdamokaanyiel</i>	Il est interdit d'apercevoir à l'œil nu la souche de cette plante, par conséquent, c'est une plante mystique	Malédiction
	<i>Diospyros mespiliformis</i> / <i>Gabong</i>	seules les familles dotées de pouvoir de sécurisation de foudre ne sont pas autorisées à l'utiliser comme bois de chauffe	Autodestruction
	<i>Tamarindus indica</i> / <i>Puuk</i>		
	<i>Adansonia digitata</i> / <i>Twolg</i> <i>Diospyros mespiliformis</i> / <i>Gabong</i>	Arbre mystérieux : déconseillé à toute personne dépourvue de pouvoir surnaturel à abattre	
	<i>Sterculia setigera</i> / <i>Natûfoglug</i>	Arbre sorcier	Cedèmes, folie
Interdit d'utilisation comme bois énergie	<i>Annona senegalensis</i> / <i>Dasalwog</i>	Le brûlage renvoie les esprits et divinités protecteurs de la maison.	Malédiction
	<i>Hymenocardia acida</i> / <i>Lîlâmong</i>	Plante utilisée pour provoquer la foudre	Provoque la foudre dans la maison

Source : Enquête de terrain, 2019

### 3. Discussion

La connaissance des effets thérapeutiques et des pouvoirs étranges des plantes remonte très probablement aux origines de l'humanité. L'univers végétal, loin de fournir seulement des éléments indispensables à l'alimentation des hommes et des animaux, est au centre d'un système relationnel complexe entre environnement et société. Omniprésente dans la vie quotidienne, divinatoire, des centaines d'espèces alimentent un savoir empirique millénaire où des superstitions tenaces, entrent dans la composition d'onguents, de philtres. Pharmacopée et magie s'entremêlent inextricablement. Ainsi, la conservation de la biodiversité à travers les rites traditionnels est un fait bien connu au sein de nombreux groupes socioculturels dans plusieurs pays de la sous-région. Au-delà des espèces isolées et conservées, il existe aussi des forêts sacrées qui sont des lieux de toutes les interdictions. Les plantes représentent le lien spirituel avec la terre et bon nombre apportent bien plus que de simples bénéfices corporels et utilitaires. Dans cette étude, nous avons montré à travers les rites et autres cérémonies traditionnels la place qu'occupent les espèces végétales dans l'accomplissement de ces rituels.

Cette observation a été faite par J. K. Muluwaet *al.* (2007, p. 102) qui ont présenté le corpus des plantes intermédiaires entre l'univers humain et l'invisible chez les peuples *Mbuun*, *Mpiin* et *Nsong* dans la Province de Bandundu (RD Congo). Ces

auteurs ont d'abord présenté les plantes liées à des pratiques d'ordre magique et ensuite les plantes rituelles. Ces auteurs ont également conclu à l'utilisation abusive des espèces végétales, donc à une destruction du couvert végétal. Il faut souligner qu'on observe l'utilisation des mêmes espèces végétales comme *Azalia africana*, *Borassus aethiopum* entre autres dans toutes les régions où ces considérations sont observées comme dans notre zone d'étude.

La divination est une pratique bien établie qui éclaire et stimule les actes rituels qui accompagnent les naissances, les mariages, les décès et les initiations dans les sociétés non industrialisées. Cette observation a été faite par A. de Surgy (2013 ; p. 180). Pour A. Fournier (2016 ; p. 1), en Afrique d'une manière générale, la divination est répandue sous des formes directement héritées du passé. Des gens de tous âges et de toutes catégories socio culturelles y recourent. Cette divination se fonde sur un ensemble de représentations relatives à la reproduction sociale et biologique, au territoire du village, aux êtres invisibles tels que le créateur, les ancêtres, les génies et diverses divinités ou puissances surnaturelles à travers les espèces végétales. Cette considération des espèces végétales assure d'une certaine manière à leur conservation. Les conclusions de cet auteur corroborent avec les observations que nous avons faites sur le terrain qui montrent que les espèces végétales ont des vertus de pouvoir surnaturel et de protection des hommes que les peuples valorisent.

Pour D. Liberski-Bagnoud (2012 ; p. 2130), il existe de petites différences dans la manière de rentrer en contact avec les ancêtres selon les différents groupes socioculturels en Afrique de l'ouest. Dans l'aire culturelle burkinabè par exemple, la divination dite "par le bâton" est l'une des plus répandues et probablement des plus anciennes et le jet de cauris ou des touches dans du sable fin sont également un procédé très courant. L'auteur conclut en montrant que toutes les représentations sont faites sur les espèces végétales qui sont ainsi très protégées comme nous l'avons montré.

D'autres auteurs à l'instar de S. Dugast (2014 ; p. 9) montrent l'utilisation de plusieurs espèces végétales sans bien sûr les nommer dans les cérémonies de purification en cas de meurtre chez les *Bassar* du centre-ouest du Togo. Dans cet article, l'auteur montre la force magique des plantes capables d'alléger les souffrances d'un être humain qui a commis un acte d'homicide d'autant plus que cet acte expose immédiatement le meurtrier à la vindicte de l'esprit de sa victime. La seule alternative pour s'échapper est de s'adresser sans attendre à un spécialiste rituel, détenteur de la puissance appropriée (*jabun*), auprès duquel il accomplira l'indispensable cure. C'est au cours de cette cure que sont effectuées les principales opérations rituelles destinées à assurer sa protection. Ce respect accordé aux espèces végétales leur confère une humilité sans faille, donc une protection.

A-M Vergiat (1969 ; p.100) a montré dans son étude le rôle combien important des plantes dans la société des féticheurs dans la région centrafricaine. Pour l'auteur, les

plantes jouent un grand rôle dans la vie des populations. Ils les considèrent comme douées d'une force agissante qu'il faut se concilier lorsqu'on a recours à leurs vertus. Cette considération est une autre forme de conservation des espèces végétales. Ce point de vue corrobore les résultats de la présente étude portant sur la conservation des végétaux à partir des savoirs locaux des populations relatives aux valeurs culturelles des plantes.

Les différentes formes de prélèvement constituent une menace pour les espèces végétales concernées. L'utilisation fréquente de certaines espèces lors de ces cérémonies entraîne à coup sûr leur disparition. La destruction du couvert végétal a aussi été observée par I. Dipo (2016 ; p. 98) où l'auteur montre les différentes étapes d'initiation à la circoncision de plusieurs groupes socioculturels dans la Région des Savanes. Cette circoncision a lieu en pleine saison sèche, mais où les futurs initiés sont appelés à se construire des huttes dans lesquelles ils séjourneront durant toute la durée des cérémonies,

L'utilisation des plantes dans l'art divinatoire a été aussi faite par A. Fournier (2016 ; p. 8) qui a démontré que les *Sèmè* qui sont un peuple du Burkina Faso faisaient usage des plantes dans le domaine de la divination comme nous l'avons montré dans notre zone d'étude. Plusieurs espèces de *Gardenia sp.* sont utilisées par ce peuple dans l'identification des génies, ce qui est aussi une forme de destruction de cette espèce végétale à travers les rites traditionnels. Pour cet auteur, plusieurs sociétés de l'aire culturelle voltaïque ont des manières similaires de matérialiser avec des plantes le lieu d'origine de la puissance à l'œuvre en divination (A. Fournier, 2016 ; p. 9).

M. Laval-Jeantet (2004 ; p. 3) a montré que les pygmées du Gabon initiaient leurs descendances à partir d'une espèce végétale appelée *Iboga* qui est considérée comme un arbre mystérieux. Les racines tout comme les fleurs et les feuilles sont utilisées pendant cette initiation. Au cours de cette initiation, ces derniers entrent dans un état comateux et reviennent avec le sentiment d'être passé de l'autre côté, d'avoir fait une approche de la mort. Tout porte à croire que cette initiation contribue en partie comme dans le cas de notre étude à la destruction de certaines espèces du couvert végétal.

## **Conclusion**

Comme nous pouvons le constater à travers les différents rites d'initiation, les populations posent des actes qui vont plus dans le sens de la protection des espèces végétales. En effet, les espèces végétales étant indiquées par les dieux lors des différentes cérémonies, celles-ci se retrouvent de facto protégées contre les certaines activités anthropiques. Cela s'est démontrée à travers tous les rites où les espèces végétales sont utilisées d'une manière très parcimonieuse durant les différentes cérémonies. S'il est vrai que la région connaît une forte dégradation de son couvert végétal dans l'ensemble aujourd'hui, les espèces qui entrent dans les différents rites

sont bien protégées. Elles font d'ailleurs l'objet d'une protection par l'ensemble de la communauté Moba.

### Références bibliographiques

ADJI Aklesso, 2007, « Philosophie de la nature, traditions ancestrales africaines et protection de l'environnement », In Revue Sc. Env. UL, n° 003, ISSN 1812- 1413, pp : 67-86.

BARITCHE Laldja, 1986, *Versants et systèmes de versants (l'exemple du Nord Togo)*. Thèse de Doctorat de Troisième cycle en Géo-Physique. Université Paris I Panthéon Sorbonne. 197 p.

BOUKPESSI Tchaa, 2010, *Les pratiques endogènes de conservation de la biodiversité au centre-Togo*. Thèse de Doctorat en Géographie, option Biogéographie, Université de Lomé, 306 p.

CHEVALIER Auguste, 2018, « Les plantes magiques cultivées par les Noirs d'Afrique et leur origine », In *Journal de la Société des Africanistes*, pp : 93-105;

DEMAKOU Yendoubé, 2009, *Paysages végétaux, flore et dynamique des écosystèmes végétaux de la Région des Savanes au Nord Togo*. Thèse de Doctorat Unique de Géographie, UL, 210 p.

DGSCN, 2011, *Recensement General de la Population et de l'Habitat*, novembre 2010, résultats définitifs, Lomé, 65 p.

DIPO Ilaboti, 2016, « Les Rites Initiatiques *Mal-Condi*, *Pampan-Condi* et *Tikonte* chez les Moba, Gourma et Dye-Ngangam (Nord-Togo) à l'épreuve du temps (du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours) », *Revue du CAMES*, série B, Sciences Humaines et Sociales, N° 006, ISSN 2424-7235, pp : 93-112.

DUGAST Stéphan, Année, « Meurtriers, jumeaux et devins : Trois variations sur le thème du double (Bassar-Togo) » ", *Systèmes de pensée en Afrique noire*, Vol. 2014, pp.URL: ISSN: 0294-7080.

de SURGY Albert, 1986, *La divination par les huit cordelettes chez les Mwaba-Guma 2. Initiation et pratiques divinatoires*, Harmattan, Paris, 320 p.

FOURNIER Anne, 2016, « Setting up the first components of the person and its anchoring to the territory among the Seme of Burkina Faso: "services rendered by ecosystems"? » *Environmental Skeptics and Critics* 5: 37-56.

LIBERSKI-BAGNOUD Danouta, 2012, "La chorégraphie du bâton divinatoire comme écriture sonore au Burkina Faso". URL : <http://gradhiva.revues.org/2367> ; DOI : 10.4000/gradhiva.2367

LAVAL-JEANTET Marion, 2004, « Approche thérapeutique de la prise d'iboga dans l'initiation au Bwiti vécue par les Occidentaux ». Dans *Psychotropes*, Vol. 10, ISSN 1245-2092 / ISBN 2-8041-4501-8, p : 51-69.

MULUWA Joseph Koni et BOSTOEN Koen, 2007, « Les plantes et l'invisible chez les Mbuun, Mpiin et Nsong (Bandundu, RD Congo) : une approche ethnolinguistique ». *SpracheundGeschichte in Afrika*21, pp :95-122.

NGUEGUIM Jules Romain, DONDJANG Jean-Paul, ONANA Joseph, TATA NGONE Precillialjang, ZAPFACK K. Louis, NOIHA Noumi Valéry, KENGNE Olivier Clovis et SOLEFACK Marie Caroline Momo, 2011, « *Moabi (Baillonella toxisperma Pierre) : arbre à usage multiple de forêt dense humide du Cameroun* », *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 5(6): 2395-2406, Available online at <http://ajol.info/index.php/ijbcs>, pp: 2395-2406.

VERGIAT Antonin Marius, 1969, « *Plantes magiques et médicinales des Féticheurs de l'Oubangui (Région de Bangui)* », *In: Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, vol. 16, n°2-5, DOI : <https://doi.org/10.3406/jatba.1969.3022>, pp : 84-111.

YAFFA Sidat, 1990, *Contribution à l'étude des plantes médicinales de la réserve naturelle de Popenguine*. Thèse de Doctorat en pharmacie, Université CHEIKH ANTA DIOP-Dakar, 60 p.